

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 55 (1958)
Heft: 2

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

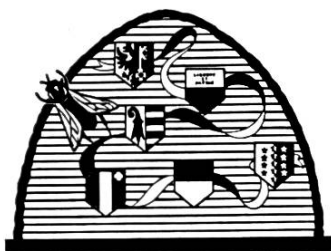
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à agriculture intensive des problèmes les plus urgents de l'apiculture. Le vif écho que les travaux du groupe de travail pour la protection des abeilles ont éveillé, aussi bien parmi les scientifiques que parmi les praticiens, montre le besoin général de travail en commun sur le plan international et d'échanges d'informations sur les questions d'intoxications d'abeilles. Ainsi qu'il avait été décidé à la conférence de Strödam, eut lieu en avril 1955 à Würzburg une réunion du groupe de travail pour la protection des abeilles au cours de laquelle furent principalement discutées les méthodes d'essai de toxicité pour l'abeille des insecticides et des herbicides et de recherche des toxiques dans les abeilles mortes. Les différentes méthodes utilisées dans les divers instituts pour la recherche des toxiques dans les cadavres d'abeilles, ont été rassemblées par K. Stute et ont fait l'objet d'une publication dans la *Zeitschrift für Bienenforschung* 3 (5) 103 (1956). Une suite de la publication de ces méthodes est en préparation.

Au cours du précongrès scientifique de Vienne, une conférence sur les questions de protection des abeilles offrit l'occasion de nouveaux débats. Au premier plan des préoccupations se trouvaient encore ici les essais de toxicité pour l'abeille des produits antiparasitaires, la recherche des toxiques dans les cadavres des abeilles et les intoxications d'abeilles par les émanations industrielles (surtout les intoxications par le fluor). Une visite à l'Institut fédéral de Protection des végétaux donna la possibilité aux participants de se documenter sur les méthodes de recherches des toxiques mises au point par le Dr F. BERAN et par le Dr H. NEURURER



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie † Oscar Francey (1883-1957)

La société d'apiculture de la Basse-Broye est en deuil ; elle vient de perdre un ancien membre, M. Oscar Francey, décédé dans sa 75^e année, d'un mal inexorable qui le minait depuis plusieurs mois. La section avait en lui un collègue affable, toujours dévoué.

Il exploitait dans sa commune d'origine, à Bois-Giroud, depuis 1912 un beau domaine où il travailla sans relâche en paysan avisé et très soigneux.

Il fut durant deux périodes membre du Conseil communal de Montagny-les-Monts, de 1922 à 1930.

Lorsqu'en 1912 il débuta dans son domaine, la même année déjà il s'intéressa à la vie de nos abeilles et se consacra toute sa vie à la cause apicole. Apiculteur consciencieux et méticuleux, il avait reçu le diplôme de 25 ans d'activité et le gobelet de 35 ans offert par la Romande.

Dans sa belle propriété, ses abeilles étaient devenues une partie de sa vie, il vivait dans leur intimité, y trouva cette joie et cette force vivifiante qu'il conserva jusqu'à son dernier jour, malgré le mal dont il souffrait et qui devait l'emmenner.



A Madame Francey et aux membres de sa famille, la société de la Basse-Broye exprime toute sa sympathie et assure qu'elle conservera d'Oscar Francey le meilleur des souvenirs.

Pour la section de la Basse-Broye
P. R.

† Charles Clot, Payerne



Le 7 janvier dernier, une nombreuse assistance rendait les derniers honneurs à notre fidèle membre M. Charles Clot, ancien voyer de l'Etat, décédé à l'âge de 72 ans, après une pénible maladie vaillamment supportée.

M. Clot s'intéressa vivement à la vie des abeilles qu'il soigna avec dévouement jusqu'à la limite de ses forces. Récemment encore, notre société de la Basse-Broye avait eu le plaisir de jouir de son hospitalité et de visiter son rucher qu'il conduisait en apiculteur expérimenté.

Le défunt, d'autre part, avait pris une part active à la vie de notre section. Il comptait, en effet, 43 ans de sociétariat et fut un secrétaire dévoué pendant quinze ans. Ses avis, dans nos réunions qu'il fré-

quentait assidûment, étaient appréciés tout comme sa jovialité qui faisait de lui un collègue aimable que nous aimions rencontrer. Nous garderons de cet ami le meilleur souvenir et prions sa famille de croire à nos sentiments de sincère sympathie.

A. M.

Communiqués

Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Assemblée ordinaire des délégués

Samedi le 8 février 1958, à 14 h. 15, au Café Vaudois, Riponne, entrée par le Valentin, Lausanne.

Ordre du jour

1. Contrôle des délégués.
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Rapports : a) du président ;
b) du caissier ;
c) des vérificateurs des comptes.
4. Désignation des sections vérificatrices pour l'exercice 1958.
5. Budget 1958 ; fixation de la cotisation annuelle et de la prime d'assurance loque et acarieuse pour 1958.
6. Assemblée générale d'été 1959. Cinquantenaire de la FVA.
7. Renouvellement du mandat de M. M. Soavi, membre du CC.

8. Renouvellement du comité, élection de deux membres.
9. Propositions des sections et individuelles.
10. Etat sanitaire dans le canton, par M. Valet G. Golay.
11. Divers.

Les sections qui auraient des vœux ou des propositions à présenter à l'assemblée, sont instamment priées d'en communiquer le texte à l'avance au président.

Les sections vérificatrices de Bière et Chamossaire, sont priées d'envoyer, *sans faute*, un de leurs membres à la séance de vérification des comptes, fixée le même jour, à 11 h. 30, au *Restaurant Vaudois* (à gauche en entrant).

Les sections sont priées de bien vouloir envoyer au président le rapport annuel, en donnant la composition de leur comité (un double du rapport à la SAR suffit).

L'ordre du jour étant très important, le comité espère que toutes les sections se feront un honneur et devoir d'être représentées.

Le secrétaire : *G. Golay*. Le président : *J. Thurler*.

« La Côte Neuchâteloise »

M. le caissier central de la « Romande » vient de me rappeler que le fichier central n'a pas encore reçu toutes les dates d'entrée des membres de notre section. La recherche de ces dates d'après les procès-verbaux étant presque impossible, étant donné que les rédactions de ces derniers laissent bien à désirer (plusieurs procès-verbaux mentionnent bien le nombre des adhésions, mais pas les noms des nouveaux membres). Je me permets donc de faire appel à tous les sociétaires entrés dans notre section *avant 1951 et qui n'ont pas jugé utile de répondre, à ce sujet, à mon prédécesseur, M. Henri Hauser*, de bien vouloir me communiquer le plus rapidement possible leur date d'entrée exacte. Tous ceux qui ne donnent pas suite à ce nouvel appel risquent de ne pas avoir droit, au moment voulu, ni au gobelet ni au plateau offerts (voir l'art. 8 des statuts de la « Romande »). Jusqu'à présent, les $\frac{3}{5}$ seulement des membres de notre section ont répondu à cette question importante.

Comptant sur une prompte régularisation de cette affaire, je vous présente, Messieurs et chers collègues, avec mes remerciements à l'avance, mes salutations distinguées.

NB. Une simple carte postale suffira.

Le caissier : *W. Keiser*.

Fédération valaisanne

L'assemblée ordinaire annuelle des délégués aura lieu aux Marécottes le dimanche 2 mars 1958.

Les comités de section sont priés de réserver cette date pour l'envoi des délégués. Comme d'habitude nous comptons que chaque section sera représentée par le nombre statutaire. L'ordre du jour détaillé sera envoyé prochainement aux présidents des huit sections.

Il est prévu que l'assemblée aura l'agrément de voir la projection du film officiel sur les abeilles depuis longtemps attendu.

Le comité.

Convocations

Sections de la Broye : Avenches, Payerne, Basse-Broye, Moudon et Lucens

Un des avantages des cours apicoles de l'année dernière est de nous avoir laissé le désir de rencontres occasionnelles inter-sectionnelles quand, une fois par année peut-être, il y aura avantage à grouper les sections. Une de ces occasions se présente maintenant : celle de voir le magnifique film des abeilles.

Il sera présenté le dimanche 16 février, à 14 h. 30 dans la grande salle de l'Hôtel de la Gare de Payerne. Les membres des cinq sections broyardes sont invités à s'y rencontrer nombreux, accompagnés de leurs épouses et des enfants en âge de s'intéresser à la vie des abeilles. La séance est rendue publique pour les Payernois.

La présentation du film sera précédée d'une causerie de M. Thurler, président de la Fédération vaudoise, sur ce sujet toujours actuel et préoccupant : Au rucher, l'erreur ne paye pas.

L. D.

Section du Gros de Vaud

L'assemblée générale annuelle de la section du Gros de Vaud aura lieu à Echallens, Hôtel de Ville, le dimanche 2 février 1958, à 13 h. 30.

A cette occasion sera projeté le film officiel sur les abeilles. Vu la qualité exceptionnelle de ce film, nous espérons pouvoir compter sur une nombreuse participation

Le Comité.

Section de Lausanne

La prochaine réunion amicale a été fixée au samedi 15 février 1958, à 20 h. 30, local habituel, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8.

Ordre du jour : 1. Communications diverses ; 2. Causerie de notre actif et jeune sociétaire M. Ch. Goy sur « Eléments à considérer et questions à résoudre en vue de la création d'un rucher ».

Le Comité.

Section d'Apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs

L'assemblée générale du printemps a été fixée au dimanche 9 février 1958, à 14 heures, au « Jura-Simplon » à Porrentruy avec l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture ; 2. Protocole ; 3. Rapport du caissier, des vérificateurs, de l'inspecteur et du président ; 4. Nomination des vérificateurs pour 1958 ; 5. Proposition d'une conférence avec film, d'une réunion pratique dans le courant du printemps ; 6. Proposition d'une sortie avec visite de la fabrique de ruches et pavillons à Winikon ; 7. Divers et imprévus.

Les membres de la société sont priés de prendre bonne note de la date du 9 février prochain, il ne sera pas envoyé de convocation.

Le Comité compte sur une forte participation de nos membres à cette séance.

Le Comité.

« L'Abeille », Société d'apiculture du district de la Sarine

Mesdames et Messieurs, chers membres,

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous convoquer en assemblée générale ordinaire le *dimanche 23 février, à 14 heures, à l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve.*

Tractanda : 1. Protocole, comptes, rapport du président. 2. Fixation des conférences et visites des ruchers. 3. Rapport de l'inspecteur des ruchers. 4. Projection du film sur les abeilles.

Veillez venir nombreux et nous faire des propositions fermes pour les conférences et les visites de ruchers.

Le Comité.

Société d'apiculture du district de Martigny

Le Comité a le grand plaisir de vous présenter le film suisse sur les abeilles, le dimanche 9 février 1958 à 14 h., à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny.

La projection du film sera précédée d'un exposé de Monsieur Luisier, ingénieur agronome et inspecteur cantonal des ruchers, sur la campagne à mener dès le printemps 1958 pour la lutte contre l'acariose.

Vu l'importance du sujet et la rare beauté du film, nous vous prions d'assister sans défaillance à cette rencontre.

Le Comité

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, le lundi 10 février 1958, au local, rue de Cornavin, Café de la Grappe Genevoise, 20 h. 30 précises.

Sujet : « L'apiculture en pantoufles ». Projections lumineuses commentées par M. Marc Buscarlet.

Avec des reines d'âge connu, on sait où l'on va.

R.-J. Neel.

A vendre: 30 ruches D. B. peuplées, en bloc ou séparément, et des essaims sur 5 cadres.

H. HAGNAUER, Chemin des Grillons 4, **Aïre**
(Genève) Téléphone 33 56 48

A DISPOSITION DES SECTIONS ET DE LEURS MEMBRES

Insigne de la Romande	la pièce	Fr. 1.70
Diplôme d'honneur	>	1.50
Carte correspondance couleur	la douz.	> 1.50
Cahier de comptabilité	la pièce	> 2.50
Table des matières du Bulletin		> 1.—
Collection du Journal suisse d'apiculture	l'année	> 5.—
Panonceau réclame	la pièce	> 1.—
Brochures sur « LE MIEL »	la douz.	> 1.50
	le cent	> 12.—

Pour éviter les frais d'un remboursement, passez vos commandes en versant le montant correspondant au compte de chèques postaux II 1480, Société romande d'apiculture, Lausanne, et en indiquant au verso du coupon le détail de la commande.